

Rapport de la 15^{ème} réunion des Points de Contact Arabes du Codex Alimentarius

Dans le cadre du suivi des activités de l'initiative Arabe du Codex, une réunion de coordination des points de contact Arabes du Codex s'est tenue à distance le mercredi 21 juin 2023, dans le but d'examiner le rapport du deuxième colloque arabe du Codex qui s'est tenu les 10 et 11 juin 2023 à Mascate (Sultanat d'Oman) et de préparer la réunion principale du Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR54) qui se tiendra du 26 juin 2023 au 1er juillet 2023 à Beijing (Chine), avec la participation des représentants des États arabes suivants :

- Jordanie
- UAE
- Bahreïn
- Tunisie
- Algérie
- Soudan
- Syrie
- Iraq
- Oman
- Palestine
- Qatar
- Libye
- Maroc
- Mauritanie
- Yémen

Ainsi que des représentants de **AIDSMO**, **GFORSS** et **GSO**.

Le coordinateur de l'initiative arabe du Codex au sein de l'AIDSMO a lancé la réunion par des remarques introductives. Il a commencé la réunion en souhaitant chaleureusement la bienvenue à tous les participants et en exprimant sa gratitude pour leur réponse rapide à l'invitation, ainsi que pour leur participation active au deuxième colloque arabe du Codex qui s'est tenu les 10 et 11 juin 2023 à Mascate-Oman.

L'ordre du jour de la réunion a été approuvé et comprenait les points suivants :

Point de l'ordre du jour	Sujet
1	Remarques d'ouverture et adoption de l'ordre du jour : Coordinateur de l'Initiative Arabe du Codex
2	Examen et adoption du rapport du deuxième colloque arabe du Codex
3	Examen et analyse des points de l'ordre du jour du Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR54)
4	Présentation sur les résidus de pesticides dans le riz

Le Coordonnateur de l'Initiative arabe du Codex a présenté le deuxième point relatif à l'examen et à l'adoption du rapport du deuxième Colloque arabe du Codex, qui passe en revue toutes les observations reçues par les participants au colloque. Ce point a compris une série d'interventions des CCPs, notamment du représentant des Émirats arabes unis, de la Jordanie, de l'Algérie, d'Oman, de la Libye et du Maroc. À la demande des participants à la réunion, le délai pour les observations sur le rapport a été prolongé jusqu'au vendredi 23 juin 2023.

Par la suite, Dr. Karima Zouine et Dr. Wiem Guissouma/Experts de l'Initiative arabe du Codex ont présenté un exposé analytique sur les points de l'ordre du jour de la réunion (54) du Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR54) comme suit :

- **Point 3 :** Questions soumises au CCPR par la Commission du Codex Alimentarius (CAC) et/ou d'autres organes subsidiaires
- **Point 4(a) :** Questions découlant de la FAO et de l'OMS
- **Point 4(b) :** Questions découlant d'autres organisations internationales
- **Point 5(a) :** Rapport de la session de la JMPR 2022 sur des considérations d'ordre général
- **Point 5(b) :** Rapport sur les réponses à des questions spécifiques soulevées par le CCPR découlant de la session de la JMPR 2022
- **Point 6 :** Limites maximales de résidus (MRL) de pesticides dans les produits destinés à l'alimentation humaine et animale (à l'étape 7 et à l'étape 4)
- **Point 7(a) :** Classe B – Produits alimentaires primaires d'origine animale Classe E – Produits alimentaires transformés d'origine animale (tous les types) (à l'étape 4)
- **Point 7(b) :** Tableaux sur les exemples de produits représentatifs pour des groupes de produits dans les différents types dans les Classe B et Classe E (à l'étape 4)

- **Point 7(c):** Portion du produit à laquelle s'appliquent les LMR et qui est analysée pour le groupe 006 Fruits tropicaux et subtropicaux assortis - écorce non comestible et le groupe 023 Graines oléagineuses
- **Point 7(d):** Réviser les Directives sur la portion de produits auxquels s'appliquent des LMR et qui est analysée (CXG 41-1993) en les comparant à la Classification des denrées alimentaires destinées à l'alimentation humaine et animale (CXA 4-1989)
- **Point 8 :** Coordination des travaux entre le CCPR et le CCRVDF : Groupe de travail mixte CCPR/CCRVDF sur les composés à double usage : État d'avancement des travaux

Les points à l'ordre du jour de la réunion ont été clôturés par une présentation du Dr. Fadi Al-Natour de l'Autorité d'Abu Dhabi pour l'agriculture et la sécurité alimentaire des Émirats arabes unis, dans laquelle il a abordé la question des pesticides restants dans le riz et a passé en revue les points suivants :

- Les statistiques sur les importations de riz des pays indiquent que la quantité de riz en provenance des Émirats arabes unis dépasse la quantité importée de l'Union européenne réunie. Toutefois, l'Inde s'engage davantage auprès de l'Union européenne.
- Les notifications européennes associées au riz Basmati, l'Inde représentant la plus grande part des notifications de pesticides dans le riz (45 % du total), suivie par le Pakistan (15 %) et le Bangladesh (11 %).
- Résumé de l'audit de l'UE sur l'Inde n° DG (SANTE) 2018-6535 concernant les résidus de pesticides pour 2018, émis par la recommandation : adopter un programme d'accréditation préalable à l'exportation pour le riz Basmati de l'UE, en veillant à ce que les échantillons soient prélevés conformément aux pratiques globales du guide et qu'aucune expédition ne soit exportée tant qu'elle n'est pas conforme aux exigences de la législation européenne.
- Étude sur les résidus de pesticides dans le riz 2021-2022 aux Émirats arabes unis, et observations et recommandations concernant les mises à jour proposées sur les limites maximales de résidus de pesticides.

Enfin, les conclusions et recommandations suivantes ont été adoptées :

1. Inclusion de tous les documents et présentations présentés lors de la réunion sur la plateforme interactive de l'Initiative arabe du Codex (www.Arabcodex.com).
2. Prolongation de la période de soumission des observations sur le projet de rapport du deuxième Colloque arabe du Codex (Mascate 10-11 juin 2023) jusqu'au vendredi 23 juin 2023.

3. Le secrétariat de l'initiative arabe du Codex va préparer la version finale du rapport du deuxième colloque arabe du Codex, après avoir examiné les observations reçues à ce sujet, et l'a ensuite communiquée aux PCC arabes.
4. Remerciements au Dr Karima Zouine et au Dr Wiem Guissouma pour les présentations analytiques faites.
5. Remerciements au Dr Fadi Al-Natour pour la présentation sur les résidus de pesticides dans le riz et inviter les pays arabes à coordonner la position arabe dans ce domaine pour la défense des intérêts arabes communs.